Vivo Energy Côte d'Ivoire
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au Capital de 3.150.000.000 F CFA
Siège Social : Zone Industrielle de Vridi, Rue des Pétroliers
15 B.P. 378 ABIDJAN 15
RCCM : CI-ABJ-1962-B-2623

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les actionnaires de Vivo Energy Côte d'Ivoire sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 19 avril 2018 à 09 Heures à l'Espace Latrille Event** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président du Conseil d'Administration à L'Assemblée Générale Ordinaire - Exercice clos le 31 décembre 2017
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017
3. Rapports général et spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2017
4. Approbation des comptes et des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2017
5. Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2017
6. Quitus de leur gestion aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes
7. Ratification de nomination et renouvellement de mandats d'Administrateurs
8. Indemnités de fonction du Conseil d'Administration
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire actionnaire ou non de son choix au moyen d'un modèle de pouvoir à retirer à la BICIBOURSE.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social de la société à partir du 09 avril 2018.

P/ Le Conseil d'Administration

Abidjan, le 03 avril 2018

Shell Licensee